



Image not found or type unknown

## Signalement de mineur en danger

Par **liemlahi**, le **21/06/2010** à **23:45**

Mes enfants m'on fait part de violences dont ils serais victimes de la part de leur père et la femme de leur père. Après constatation de plaies de ceinture et de baton(manche à balais) constater également par mon médecin traitant appuyer par un certificat médical dont il à été sujet de deux jours de ITT, comment pourrais-je récupérer la garde de mes enfants dans les plus bref délais et que risque mon ex mari et sa femme?